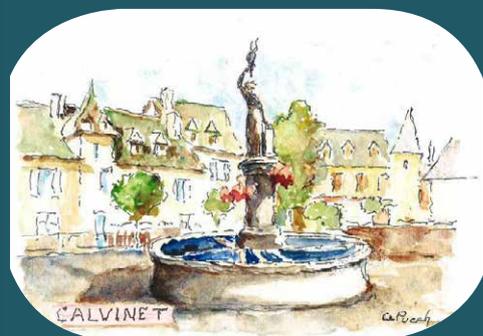


# CALVINET



LES NOUVELLES N°46  
Janvier 2018



## Association Calvinet Patrimoine - Souvenir Français et municipalité de Calvinet

Création d'un lieu de mémoire pour des soldats inhumés dans le cimetière communal

Un hommage très émouvant, rendu, le 3 décembre 2017 à ces hommes « Mort pour la France »

En ce dimanche 3 décembre 2017, nous rendions hommage à nos soldats inhumés dans le cimetière communal. Une fine couche de neige et un froid glacial étaient présents pour nous rappeler que ce que nous allions supporter durant une heure, les soldats le vécurent durant des mois avec des températures plus basses et des couches de neige plus épaisses.

Pour l'inauguration de ce lieu de mémoire et pour rendre cet hommage officiel, étaient présents : Jean-Philippe Aurignac, secrétaire général de la préfecture, le lieutenant-colonel Emmanuel Guillou, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Cantal, le chef d'escadron Patrice Magnier, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Aurillac, Vincent Descoeur député, Nelly GRANDJEAN, responsable de l'ONAC, Pierre Lheureux délégué général du Souvenir Français, messieurs les porte-drapeaux et messieurs les maires du canton, les conseillers municipaux de Calvinet, des enfants de la classe de monsieur Segret, les responsables et adhérents de l'association Calvinet- patrimoine et de nombreuses personnes du village .

La plaque et la stèle furent dévoilées par les autorités, puis vinrent les discours de Pierre Lheureux délégué général du Souvenir Français, et de François Danemans, maire de Calvinet.

Quatre élèves (Yannis Fleys, Camille Couderc, Martin Laborie, Pauline Terrier) se placèrent calmement avec en mains, la fiche préparée par Annie Couderc. La lecture des textes, faite par ces enfants, fit vivre à partir d'extraits de journaux de marche, à une foule émue, le parcours et le dernier combat de ces valeureux soldats. Puis ces jeunes lecteurs se trouvèrent au côté des autorités pour déposer les gerbes de fleurs.

Au cor M. Cantournet, fit la sonnerie aux morts puis après la minute de silence, de la sono mise en marche par Antoine Puech, la Marseillaise résonna. Chaque drapeau représentait une commune du canton.

Après la cérémonie, à la salle des fêtes, la municipalité offrit aux participants, un vin d'honneur avec buffet aux spécialités auvergnates. Ce fut un moment très convivial.

Josette Bonnet présidente présenta l'association Calvinet Patrimoine et ses actions et remercia les autorités présentes pour leur participation à cet hommage.

Annie Couderc trésorière de l'association, déléguée aux recherches, expliqua celles-ci et porta à la connaissance de tous, les démarches à effectuer pour retracer le parcours de nos soldats, parvenir à la création du lieu de mémoire et célébrer cet hommage.

Aurignac secrétaire général de la préfecture, et M. Descœur, félicitèrent les enfants, et tous ceux qui avaient œuvré pour la mise en place de cet hommage rendu aux soldats.

Aurignac rappela que la France avait en 2017, des soldats qui risquaient leur vie, en mission loin d'ici, ou en veillant sur nous dans certains lieux comme le font » les sentinelles ».

Monsieur Lheureux nous parla du Souvenir Français et des actions réalisées comme la réfection de monuments aux morts, l'aide financière pour des classes voyageant vers un lieu de mémoire. Il invita les participants à s'approcher des kakemonos retraçant l'histoire de l'association Le Souvenir français.

A Calvinet, c'est la création de ce lieu de mémoire : cette stèle avec plaque aux noms gravés, la réfection de cette tombe, la plaque sur cette croix, l'hommage officiel rendu à ces hommes parfois jeunes qui sont morts pour leur patrie et pour que nous puissions vivre libres.

La stèle placée à l'entrée du cimetière communal rappellera à tous et toutes, la présence de soldats « Morts pour la France » et inhumés dans leur terre natale, et évitera qu'ils ne quittent à jamais notre mémoire.

L'association Calvinet-Patrimoine avait déposé à la salle des fêtes, sur deux tables, les classeurs avec les fiches et les extraits de journaux de marche de nos 23 soldats inscrits sur le monument aux morts. Dans de petites vitrines bois et verre étaient présentés des objets ayant appartenu à des poilus ou fabriqués par ces hommes dans les tranchées.

Quatre classeurs avec tous les documents collectés pouvaient être consultés en attendant de trouver des fonds, pour qu'ils deviennent de beaux ouvrages mémoire:

« Hommages aux Poilus de Calvinet Morts pour la France »

L'association Calvinet -Patrimoine remercie sincèrement:

- Pierre Lheureux pour son écoute, pour le projet et la concrétisation de celui-ci.- François Danemans maire et son conseil municipal pour la cession de la petite parcelle, l'autorisation de l'entretien de la tombe du soldat Plantecoste et pour leur soutien.- Les membres du souvenir Français, venus de Leucamp, Maurs, les agents communaux, en particulier Hubert Molénat, et les conseillers municipaux François Lissac et Philippe Chabut, qui ont participé aux aménagements du lieu.

Sans oublier les personnes qui avaient préparé les plateaux pour le buffet et le vin d'honneur.

Annie Couderc





# 2018 : Calvinet en chantier



L'année 2018 qui commence, sera celle d'une transformation certaine de la commune. Elle verra l'aboutissement et le commencement de plusieurs projets de nature différente.

## Dans ce numéro:

- Souvenir Français.....P2
- Edito.....P3
- Agenda du Maire .....P4
- Conseils Municipaux..... P6
- Calvinet à l'Elysée !..... P9
- Portraits..... P10
- Agenda des manifestations.... P11
- Etat Civil .....P11
- Compteur Linky ..... P12
- Plan du Pavé.....P14
- Pages Associations ..... P16
  - Les Cailloux brûlants..... P16
  - Calvinet Patrimoine ..... P16
  - Les Seniors ..... P18
  - Comité des fêtes ..... P20
  - ADMR ..... P21
  - Marguelzé 'ART ..... P22
  - Tennis Club ..... P23
  - USHC ..... P23
  - Comité d'animation ..... P24
  - APE ..... P25
  - Serfouette ..... P26
- Info urbanisme..... P26
- Préface de J. de Bonnefon ..... P27

### Au titre des projets publics :

- Le déménagement de la mairie de la rue de la Châtaigneraie sur la place Jean de Bonnefon dans le bâtiment de la Poste aura lieu d'ici le mois d'avril. Il permettra une meilleure visibilité de la maison commune qu'est la mairie, l'amorce d'une mutualisation des services avec l'agence postale et l'amélioration de l'accueil des administrés.
- Les associations, si importantes pour la vie de la commune, bénéficieront d'une salle entièrement aménagée dans les anciens garages de la poste.
- La rénovation du Pavé et du Fossé commencera par un diagnostic d'archéologie préventive du 5 au 9 février. La date de commencement des travaux dépendra de l'issue de ce diagnostic. Gageons que ce sera au plus tard au début du printemps. Une nouvelle réunion publique sera organisée en temps utile, notamment à l'attention des riverains.

### Au titre des projets publics / privés :

- La construction de six pavillons locatifs pour personnes âgées non dépendantes commencera au milieu de l'année.
- La commune transfère la maîtrise d'ouvrage à la société POLYGONE, pour cette opération située au bout de la rue des Prades, derrière l'atelier communal.
- La réalisation de la piste forestière des camps de Cours et de la Granière est actuellement à l'étude, sous l'égide du Centre régional de la propriété forestière. Elle requiert d'une part un même niveau de volonté des trois communes concernées (Calvinet, Sansac-Veinazès et Sénezergues), et d'autre part des propriétaires riverains réunis au sein d'une association syndicale. L'objet de cette piste est d'obliger les camions chargés de bois à sortir directement sur la départementale 920, et non sur la départementale 66, ce qui cause de nombreuses nuisances sur la route de La Forêt et dans le bourg.

### Au titre des projets privés :

- Comment ne pas mentionner la maison de santé du docteur Anne-Sophie Marre-Voreux, qui a ouvert au mois de juillet dernier ? Elle y exerce en qualité de médecin généraliste, avec deux infirmières. Depuis cette date, une ostéopathe assure des permanences, et un dentiste commencera à exercer au début du mois de février.
- Avec le docteur Klotz, quatre autres infirmières et la pharmacie, la commune peut prétendre être un pôle de soins dans la Châtaigneraie.

*C'est avec enthousiasme que je vous présente mes vœux de santé et de sérénité pour 2018.  
Avec mon entier dévouement*

Rendez-vous sur [www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr) pour retrouver ce bulletin et tous les précédents ! Profitez en pour vous abonner aux E-nouvelles si ce n'est déjà fait.  
Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ...Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : [mairie@calvinet.fr](mailto:mairie@calvinet.fr) et [communication@calvinet.fr](mailto:communication@calvinet.fr)  
Directeur de Publication : François Danemans, Mise en forme : Antoine Puech, reporters, relecteurs, correcteurs: François Danemans, Josette Mercadier, Colette Labrunie, Perrine Meresse, Jean-Marc Laborie, Robert Malbos et Antoine Puech, membres de la commission Communication de Calvinet.

## Juillet

4 juillet : AURILLAC – sous-commission d'accessibilité pour l'extension de la maison de santé  
CALVINET – réception des travaux de voirie Girondels, Bel Air et La Forêt (suppléé par Robert Malbos, deuxième adjoint)  
MOURJOU – Conseil d'école  
18 juillet : AURILLAC – commission de sécurité pour la maison de santé et pour la salle polyvalente (suppléé par Robert Malbos)  
22 juillet : CALVINET - permanence à la mairie  
23 juillet : CALIVNET - kermesse et repas des Seniors  
24 juillet : CALVINET - pot de départ de Jérôme VEROUIL, commandant de la brigade de gendarmerie de la commune, promu à Saint-Flout et de Stephan DEBONNE, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Aurillac, promu à Montrouge (en présence des conseillers municipaux)  
28 juillet : AURILLAC – réunion avec Christine DELBOS, directrice du centre de gestion, au sujet du personnel communal (avec Jean-Marc Laborie, premier adjoint)  
30 juillet : CALVINET – marché bio de l'association Serfouette

## Août

4 août : CALVINET – réunion avec Lionel Fournioux, directeur de SEMEL 15, au sujet des futurs travaux d'enfouissement des réseaux secs du Pavé (avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos) + Conseil municipal  
5 août : CALVINET - célébration du mariage de Coralie Blanquet et de Cédric Felgines + Fête patronale  
6 août : CALVINET – fête patronale  
12 août : CALVINET - permanence à la mairie  
24 août : PRUNET – comité de pilotage du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)  
AURILLAC – soirée de l'édition 69 du festival international de théâtre de rue d'Aurillac  
26 août : CALVINET – permanence à la mairie  
28 août : CALVINET – entretiens pour le recrutement du futur cantonnier (avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)  
ARNAC – conseil communautaire

## Septembre

7 septembre : CALVINET – réunion du comité des fêtes (suppléé par Jean-Marc Laborie)  
8 septembre : CALVINET – réunion avec Céline Mas, directrice du développement de Polygone, Adrien Lavigne, monteur d'opérations de Polygone, et Annie Galliou (Présidente des Seniors), relative à l'examen d'un partenariat entre eux et l'obtention d'une subvention de la CARSAT (avec Jean-Marc Laborie)  
Conseil municipal

9 septembre : CALVINET – permanence à la mairie  
15 septembre : LAPEYRUGUE – à l'invitation du maire de cette commune, inauguration de l'aménagement du bourg  
17 septembre : CALVINET – Journée du Patrimoine  
18 septembre : SENEZERGUES – réunion sur le projet de voirie forestière des Camps de Cours et de La Granière, en présence des maires de Senezergues et de Sacsac-Veinazès, de représentants de l'association syndicale libre des Camps de Cours et de La Granière, madame Gibert-Pacault et mademoiselle Sophie Lafond (Centre régional de la propriété forestière)  
22 septembre : CALVINET – commission d'appel d'offres communale, en présence de Cyril VIDAL, architecte mandataire sur le projet du Pavé  
Visite de Josiane Costes, sénatrice du Cantal (en présence des conseillers municipaux)  
23 septembre : CALVINET – journée Portes ouvertes de l'ADMR  
pré-inauguration de la maison de santé  
28 septembre : PRUNET- réunion sur le PLUI (avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)  
30 septembre : CALVINET – permanence à la mairie

## Octobre

2 octobre : JUNHAC – conseil communautaire  
6 octobre : CALVINET – réunion avec le service de presse de la principauté de Monaco, afin de préparer la rencontre des sites historiques Grimaldi de Monaco en Carladès, prévue au mois de juin 2018  
7 octobre : CALVINET – remise de la médaille du travail à Colette Lacipière et à Colette Rouquier, dans les locaux de la SARL Rouquier (Huit à Huit)  
8 octobre : SENEZERGUES – à l'invitation du maire de cette commune, assistance à la Fête de la Noix  
11 octobre : MAURS – présentation du règlement départemental de la Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)  
20 octobre : CALVINET – réunion avec Mathieu Carlier, chargé de projets à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au sujet d'une opération de diagnostic archéologique préalable aux travaux d'aménagement du Pavé (avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)  
Réunion avec un représentant de l'entreprise La Reliure limousine, au sujet de la rénovation du cadastre napoléonien de la commune  
Conseil municipal  
21 octobre : CALVINET – permanence à la mairie  
MOURJOU – inauguration de la 28ème Foire de la Châtaigne (avec Jean-Marc Laborie)  
23 octobre : CALVINET – réunion avec le service des affaires immobilières du groupement de gendarmerie départementale du Cantal (suppléé par Robert Malbos)



MONTSALVY – réunion des maires de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Montsalvy, en présence de Michel Teyssedou, président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne, et des directeurs des services de cette Communauté de communes

24 octobre : CALVINET – réunion avec le cabinet BONNET, chargé de l'élaboration du PLUI (en présence des conseillers municipaux)

Réunion avec deux représentants de la société VSB ENERGIES NOUVELLES, relative à un éventuel projet d'éoliennes sur le territoire communal (en présence des conseillers municipaux)

26 octobre : CARLAT - préparation de la rencontre des sites historiques Grimaldi de Monaco en Carladès, en présence notamment des maires de Carlat, Vic-sur-Cère, Mur-de-Barrez, du vice-président de la CABA chargé du développement touristique, de la directrice générale adjointe de la CABA.

MARCOLES – conseil communautaire

### Novembre

9 novembre : AURILLAC - cérémonie de départ à la retraite de Lionel Fournioux, directeur de SEMEL 15

CALVINET – réunion avec Pierre Lheureux, délégué général de l'association Le Souvenir français, et Annie Couderc, représentante de l'association Calvinet Patrimoine, afin de préparer la commémoration du dimanche 3 décembre.

10 novembre : réunion avec le représentant de Renault, au sujet de l'acquisition d'un véhicule électrique, en remplacement du véhicule communal actuel

11 novembre : CALVINET – commémoration de la Victoire et de la Paix – Hommage à tous les Morts pour la France

13 novembre : CALVINET – réunion à la gendarmerie avec le Chef d'escadron Patrice Magnier, Commandant la compagnie de gendarmerie départementale d'Aurillac

16 novembre : CALVINET – conseil d'école (suppléé par Jean-Marc Laborie)

21 novembre : PARIS – centième congrès des Maires de France. Invitation au Sénat par les parlementaires du Cantal, puis au Ministère de la Cohésion des territoires par le Ministre Jacques Mézard

22 novembre : PARIS – centième congrès des Maires de France et invitation au Palais de l'Élysée avec une quinzaine de maires cantaliens

RODEZ – réunion du comité de suivi de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour la présentation de la phase n°2 de l'étude « délimitation des aires d'alimentation des captages prioritaires du bassin Adour-Garonne » (suppléé par Jean-Marc Laborie)

24 novembre : CALVINET – réunion au cimetière avec Pierre Lheureux, délégué général de l'association Le

souvenir français, des membres de cette association, Annie Couderc, représentante de l'association Calvinet Patrimoine, les cantonniers, Philippe Chabut et François Lissac, conseillers municipaux (et avec Jean-Marc Laborie et Robert Malbos)

25 novembre : CALVINET – assemblée générale des Seniors

27 novembre : CALVINET – réunion avec l'adjudant-chef Nicolas Baudin, commandant la brigade de gendarmerie de Montsalvy, le maréchal des logis chef Alexandre Lefebvre, commandant la brigade de gendarmerie de Calvinet et Sylvain-Henri Bonnet, au sujet des mesures de sécurité à prendre pour le marché de Noël (avec Robert Malbos)

SAINT-MAMET : commission Environnement de la Communauté de Communes (Jean-Marc Laborie)

### Décembre

1er décembre : CALVINET – conseil municipal

2 décembre : CALVINET – accueil du professeur Lesourd et des représentants de l'ADAPEI, avant la conférence sur l'autonomie, le handicap et la dépendance

3 décembre : CALVINET – inauguration d'un espace du souvenir à la mémoire des soldats morts pour la France, inhumés dans le cimetière communal, à l'initiative conjointe de l'association Le souvenir français et de l'association Calvinet Patrimoine

4 décembre : CALVINET – réunion des maires et adjoints sur le PLUI, en présence du cabinet BONNET  
Commission d'appel d'offres

7 décembre : SENEZERGUES – assemblée générale ordinaire de l'association syndicale libre des Camps de Cours et de la Granière (suppléé par Philippe Chabut)

11 décembre : AURILLAC – Conférence des territoires, puis réunion des maires de l'ancienne communauté de communes du Pays de Montsalvy

SAINT-ETIENNE DE MAURS – conseil communautaire

15 décembre : LABESSERETTE et LADINHAC : inauguration de logements locatifs sociaux et du restaurant scolaire (suppléé par Jean-Marc Laborie)

16-17 décembre : CALVINET – quatorzième marché de Noël

18 décembre : CALVINET – réunion avec Raymond Delcamp, maire de Mourjou et les parents d'élèves des deux communes, au sujet de la semaine scolaire de quatre jours.

Conseil municipal

19 décembre : CALVINET – entretien avec Cécile Tréviaux, directrice de l'école de Calvinet

MAURS – à l'invitation de Michel Teyssedou, président de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, pot de fin d'année avec les élus et les agents communautaires



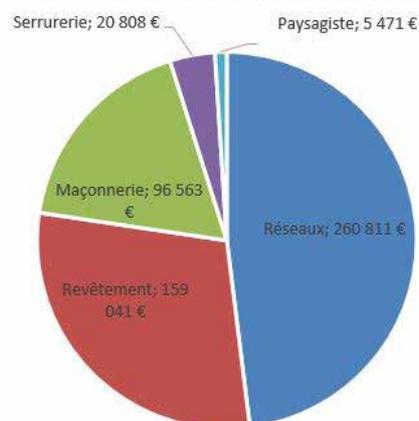
## AMENAGEMENT DU PAVE

**Résultat de la consultation**

Les entreprises retenues sont :

- Pour le lot n°1 (réseaux secs et humides), l'offre de l'entreprise MATIERE SAS pour un montant de 260 811.30 € HT,
- Pour le lot n°2 (voirie réseaux divers), l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 159 040.96 € HT (y compris variantes imposées)
- Pour le lot n°3 (maçonnerie) l'offre de l'entreprise MAZAC SARL pour un montant de 96 563.40 € HT (y compris variantes imposées),
- Pour le lot n°4 (serrurerie) l'offre de l'entreprise CTMA SARL pour un montant de 20 808.00 € HT,
- Pour le lot n°5 (aménagements paysagers) : l'offre de l'entreprise BOIS & PAYSAGE SAS pour un montant de 5 470.80 € HT, (y compris variantes imposées),

Répartition des montants des travaux

**Financement**

Une aide financière du Conseil départemental a été accordée : 78 000 €

Une dotation d'Etat (DETR 2017) a été accordée pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux : 56 916 €

Plusieurs dossiers de demande de subventions ont été déposés : DETR 2018, réserve ministérielle, fonds européens LEADER, Agence de l'Eau Adour Garonne

**Eclairage public - rues du Pavé et du Fossé**

Les travaux d'éclairage public seront réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT s'élève à 69 757.51 € (avec l'éclairage extérieur de l'église).

**Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand (Institut national de recherches archéologiques préventives)**

L'INRAP doit procéder à des fouilles par définition préventives sur une surface de 312 m<sup>2</sup> (soit 7% de 4500 m<sup>2</sup>), il entreprendra ces fouilles au moment où les travaux commenceront.

**Mission CSPS (coordonnateur de sécurité et de protection de la santé) de niveau 2**

Mission obligatoire pour le chantier du Pavé. Une consultation est engagée.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE****Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales**

CALVINET bénéficiera du reversement de 13 214 € au titre du FPIC pour l'année 2017.

**Transition énergétique et fiscalité environnementale**

Le conseil communautaire a décidé de répartir équitablement entre les communes, le produit fiscal qui serait tiré des projets relatifs aux énergies renouvelables.

**Projet de TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)**

Il apportera à la Communauté de communes une enveloppe de 300 000 euros.

**Le plan régional « Châtaigneraies traditionnelles 2017/2020 »**

Il a été cosigné par la Communauté de communes, le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture et la Maison de la Châtaigne. Il a pour objet d'aider financièrement les exploitants agricoles et les propriétaires de châtaigneraie à relancer la production dans le département.

Les contacts utiles sont : Chambre d'Agriculture du Cantal – Conseil Départemental du Cantal et Maison de la Châtaigne de Mourjou.

**Contrat local de santé pour la période 2018-2020**

4 orientations stratégiques :

- L'accompagnement du vieillissement de la population
- L'approche parcours de santé des publics vulnérables
- Le déploiement de l'e-santé
- L'appui à l'offre de premiers recours dans le cadre du déploiement du Pacte Territoire Santé



et l'accompagnement de proximité du territoire.

### **Appel à projets pour soutenir les opérations de desserte forestière (Programmation 2014-2020)**

Une réunion a été organisée par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) le 18 septembre dernier avec pour objet la réactivation du projet de route forestière des camps de Cours et de la Granière :

- le projet sera porté par l'association syndicale libre (ASL)
- le coût estimatif pour 3,55 km de route forestière empierrée est de 142 000 € HT, pour trois places de dépôt/retournement 12 000 €, et pour les honoraires de maîtrise d'œuvre 12 320 €.

Cet aménagement serait subventionné par des fonds FEADER (80%), et une participation des communes de Calvinet, Sénezergues, Sansac-Veinazès et des adhérents de l'ASL.

## **EAU - ASSAINISSEMENT**

### **Régularisation administrative du système d'assainissement de la commune**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le dossier de régularisation établi par le cabinet CEREG,
- demande à madame le Préfet de bien vouloir donner récépissé de déclaration, conformément au code de l'environnement et au décret du 17 juillet 2006 précité,
- mandate monsieur le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération, et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches.

### **Tarifs eau et assainissement 2018 (facturation automne 2018)**

Location du compteur :	70.00 euros (inchangé)
0 à 100 m3	0.83 euros (inchangé)
101 à 200 m3	0.73 euros (inchangé)
+ 200 m3	0.66 euros
Redevance assainissement	0.77 euros (inchangé)

## **ECOLE**

### **Effectifs**

45 élèves sur le RPI Calvinet-Mourjou dont 30 à Calvinet et 15 à Mourjou.

### **Rythmes scolaires 2018/2019**

Le décret relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques rend désormais possible pour les communes qui le souhaitent, la mise en place d'une semaine scolaire de 4 jours. Les 2 conseils d'école de Calvinet et Mourjou l'ont évoqué et les parents d'élèves ont été consultés. Une décision sera à prendre avant le 8 février 2018.

### **Cantine**

Le prix du repas pour l'année scolaire 2017/2018 est de 2.10 euros au lieu de 2.05 euros.

### **Garderie**

Le tarif de l'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017 est maintenu à 2.20 euros.

## **URBANISME**

### **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)**

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet de SCOT, comme toutes les communes membres du syndicat mixte du SCOT.

### **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Un registre de concertation du public, dont l'objet est de recueillir les observations du public avant même la phase d'enquête publique, sur les documents composant le PLUI, est ouvert en mairie et à la disposition des habitants.

### **Instruction des actes d'urbanisme**

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 (dite « ALUR »), dispose que les communes faisant partie d'une intercommunalité de plus de dix mille habitants et dont le maire délivre les actes du droit des sols au nom de la commune, ne peuvent plus bénéficier de la mise à disposition gratuite du service instructeur de la Direction départementale des territoires à partir du 1er janvier 2018 (ce qui est notre cas)

C'est désormais à la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne d'assurer l'instruction des actes d'urbanisme, ou de se rapprocher d'un service mutualisé compétent.

Elle a fait le choix de conclure une convention avec la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA), qui a déjà



mis en place un service instructeur, plutôt que de créer son propre service.

## Opération locative Polygone

Le permis de construire pour 6 pavillons sur le terrain situé au dessus de l'atelier communal, a été accordé à la SA d'HLM Polygone le 19 octobre 2017.

## BATIMENT DE LA POSTE

Les travaux sont en cours.

## ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE AU TITRE DE TEPCV

Acquisition d'un véhicule électrique de type Renault Kangoo comprenant la borne de recharge et l'attelage. Cette opération bénéficie du bonus écologique de 6000 €, de la reprise 4000 € du véhicule Peugeot de 2002, du fonds de concours TEPCV à hauteur de 56% du reste à charge pour la commune

## TRAVAUX DE RESTAURATION DU CADASTRE NAPOLEONIEN

Le conseil municipal a décidé la restauration du Plan cadastral de 1837 de la commune, et a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la D.R.A.C. Auvergne-Rhône-Alpes.

## PERSONNEL COMMUNAL

### Emploi saisonnier piscine

Une convention avec PROSPORT est signée.

### Emploi Agent Technique

Hubert MOLENAT a été recruté le 1er octobre 2017 pour le poste de cantonnier de commune, en qualité d'adjoint technique territorial en remplacement de Mr Michael CANDIDA.

### Recensement 2018 de la population (du 18 janvier au 18 février 2018)

Création de deux d'emplois d'agents recenseurs non titulaires : Sandrine MAURY-LASSERON et Mariame MAOULIDA.  
Nomination d'un coordonnateur communal et d'un coordonnateur communal adjoint : Marie-Andrée MARRE et Nathalie ROBERT-MALVEZIN.

## DIVERS

### Bilan saison touristique

Pêche (stable)

Camping (en progression)

Baignade (en progression - 2522 baigneurs sur la saison)

Bilan de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) : eau de qualité excellente.

### Le Vernassal

Après la mise en demeure adressée aux époux BARRAL pour le paiement des loyers de la maison d'habitation, ces derniers ont déposé une requête auprès du Tribunal Paritaire aux fins d'annulation de cette mise en demeure et de désignation d'un expert judiciaire.

### Convention pluriannuelle d'exploitation

Suite à la cessation d'activité de Monsieur Michel LABRUNIE, 5 parcelles agricoles représentant une surface de 1ha 88a 20 ont été libérées depuis le 1er janvier 2017. Un exploitant agricole de la commune s'est porté candidat pour l'exploitation de ces parcelles.

Le conseil municipal :

- Attribue la totalité des parcelles libérées à Mr et Mme MAS Christian
- Autorise le Maire à signer la convention pluriannuelle d'exploitation.

### Ancienne bascule publique

Des travaux de restauration ont été effectués. L'association Calvinet-Patrimoine a participé au financement de l'éclairage de cette bascule.

### Adhésion de la commune de CALVINET au Syndicat Mixte Lot Dourdou au 31 décembre 2017.

La commune de CALVINET est partiellement incluse dans le territoire du Bassin versant du Lot, de sa source jusqu'à la confluence avec le Dourdou.



### Energies nouvelles

A la demande de la société VSB ENERGIES NOUVELLES, une réunion de présentation d'un projet d'implantation d'éoliennes a eu lieu en mairie le 24 octobre 2017.

### Villages fleuris

Le jury départemental nous a attribué le 2ème prix des Villes et Villages Fleuris du Cantal.

### Gendarmerie

Compte-rendu de la visite du service des affaires immobilières de la gendarmerie : les travaux demandés sont pris en considération et réalisés progressivement.

### Trésorerie de Montsalvy

Suppression de la trésorerie de Montsalvy à compter du 1er janvier 2018 dont la gestion comptable et financière de la commune sera transférée à la Trésorerie de Maurs.

### Cérémonie du Souvenir

La cérémonie d'hommage aux combattants Morts pour la France, inhumés dans le cimetière communal, coorganisée avec l'association Le souvenir français, dont le délégué général est monsieur Pierre Lheureux, a eu lieu le 3 décembre à 11 heures au cimetière de Calvinet : dévoilement des stèles sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe AURIGNAC, secrétaire général de la Préfecture. En suivant, un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes.

### Colis de Noël :

Courant janvier, un colis sera distribué aux habitants de plus de 85 ans.

## CALVINET A L'ELYSEE !



crédit photos Jean-Pierre Fel

Le centième congrès des maires a eu lieu à Paris du 21 au 23 novembre 2017.

Le 22 novembre, la Présidence de la République a invité une quinzaine de maires par département au Palais de l'Élysée. J'ai eu l'honneur d'être parmi les quinze maires cantaliens, de sensibilité politique différente, invités ce soir-là.

C'est donc Calvinet qui était à l'Élysée ce 22 novembre.

Si j'avais rencontré le candidat Emmanuel Macron au cours de la campagne présidentielle, c'est la première fois que je rencontrais le Président de la République.

Mais la fonction ne l'a pas changé : il prend le temps de parler à ses interlocuteurs, quitte à avancer d'un mètre toutes les vingt minutes. Il pourrait être assailli comme une rock star, mais lorsqu'il commence à s'entretenir avec quelqu'un, la foule alentour est respectueuse et les bousculades cessent.

Je paraphrase en l'adaptant ce que la journaliste Françoise Giroud écrivait de François Mitterrand en 1953 (la comparaison n'engage que moi) : Emmanuel Macron n'est pas un rêveur. Tout en lui est net. La pensée, la poignée de main, le regard bleu... C'est un homme dessiné à l'encre de Chine, d'un trait large et ferme.

J'ai pu évoquer avec lui la nécessaire prise en compte de la spécificité des départements ruraux comme le Cantal. Comme candidat, il avait mis à jour le projet de traitement différencié de certains territoires oubliés de la République, dans son livre Révolution.

Le Président Emmanuel Macron mettra en œuvre ce traitement. Dans son discours du congrès des maires le 23 novembre, il a déclaré que « l'égalité républicaine est un de nos grands principes mais elle ne doit pas se traduire en une uniformité de la norme parce que les territoires ne sont pas plongés dans les mêmes situations. Nous avons donc besoin d'adapter aujourd'hui les normes, les capacités normatives pour répondre aux défis de nos territoires. »

A n'en pas douter, le Cantal sera l'un de ces territoires, pourvu que ses élus se rassemblent enfin pour agir.



crédit photos Jean-Pierre Fel



## Hubert Molénat : Agent territorial

Hubert Molénat, notre nouvel agent territorial, a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Né à Aurillac en 1969, il habite Calvinet depuis 21 ans. Il a auparavant été poseur dans l'entreprise C2M puis à son compte en tant qu'artisan multi-prestations.

Ses domaines de compétence principaux sont la plomberie et la motoculture au sens large. Il apprécie de travailler dans son village de résidence et la variété de tâches qu'implique le métier. Il lui est agréable de travailler au contact de la population et à son service.

Souhaitons -lui longue carrière en tant que cantonnier de notre village.



## Une Maison de Santé à Calvinet

La Maison de Santé de Calvinet est ouverte au public depuis la fin du mois de juillet 2017.

Initialement occupée par le docteur Anne-Sophie Marre Voreux, médecin généraliste, et ses collègues infirmières Claire Marre et Céline Mijoule,

elle va accueillir deux nouveaux professionnels de santé.

En effet, depuis le mois de Janvier 2018, une ostéopathe, Marion Geneste, assure une permanence deux matinées par semaine le lundi et le jeudi. Le docteur Sylvain Gommeaux, chirurgien-dentiste, accompagné de son épouse et assistante Fabienne, vont également intégrer la Maison de Santé à partir du 1<sup>er</sup> février 2018 pour une activité à temps plein.

Anne Sophie Marre-Voreux et son mari Benoît, sont à l'initiative de ce projet de Maison de Santé. Nous avons pu discuter avec elle de son parcours jusqu'à maintenant, dont voici un petit résumé :

Elle est allée à l'école à Calvinet, puis, au collège de Montsalvy avant le lycée Emile Duclaux. Elle a ensuite suivi ses études de médecine, son choix de toujours, à Clermont-Ferrand. Ses études se sont terminées à Toulouse où elle a effectué son internat de médecine générale.

Après sa thèse de médecine en 2012, elle fait des remplacements en médecine générale en région Toulousaine et dans le Cantal, où elle décide de s'installer définitivement en 2015.

Très attachée à la Châtaigneraie et à la médecine rurale, c'était pour Anne-Sophie un bon compromis de venir s'installer à Calvinet, d'autant qu'elle se rapprochait ainsi de sa famille. Un choix aussi pour leurs enfants, pour un cadre de vie plus sain et plus calme que la vie urbaine. Son mari a accepté de la suivre dans ce projet de vie, en faisant de son côté des sacrifices professionnels, ce qui n'a pas été une décision facile. Ils ont désormais trouvé un équilibre de vie, et c'est pour eux l'essentiel.

L'idée de créer une Maison de Santé était en réflexion depuis 2013. Deux de ses collègues infirmières, Claire Marre et Céline Mijoule les ont suivis sur ce projet, et les ont soutenus jusqu'à son aboutissement. Elles accueillent main-



tenant avec enthousiasme leurs deux nouveaux collègues, Marion Geneste et Sylvain Gommeaux.

Ce projet de Maison de Santé est né d'un souhait de regrouper des professionnels de santé dans un même lieu, pour travailler ensemble, dans une bonne ambiance, et en vue d'assurer une pérennité dans l'offre de soin pour la population de Calvinet et des villages alentours.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des différents professionnels occupants de la maison de santé :

Dr Anne-Sophie Marre Voreux-Médecin généraliste 04 71 49 17 40 Sur RDV du lundi au samedi	Claire Marre et Céline Mijoule- Infirmières 04 71 47 96 69 ou 07 87 31 52 29 Sur RDV
Dr Sylvain Gommeaux- Chirurgien-dentiste 04 71 49 13 35 Sur RDV avec un début d'activité prévu le 2 février. La prise de RDV est possible à partir du 29 janvier.	Marion Geneste-Ostéopathe 06 38 89 99 80 Sur RDV les lundis et jeudi



# Etat civil

## NAISSANCES

4 février: Evana de Christophe LAVIGNE (d'Ayrolles) et Audrey LACOSTE, domiciliés à Polignac (Haute-Loire)

22 février: Antoine d'Anthony BAYET et Perrine MERESSE, domiciliés lotissement Le Puech

29 décembre: Elina de Vincent LACASSAGNE et Stéphanie CAUMON, domiciliés à La Devèze

## MARIAGES

22 juillet: Olivier CHABIN et Marjolaine de BONNAFOS, domiciliée à Lamothe

5 août: Cédric FELGINES et Coralie BLANQUET, domiciliée impasse du Chemin vert

## DECES

3 janvier: Jacques LE GOFF, domicilié rue de la Châtaigneraie

15 janvier: Jean BONNET, domicilié à Asprat

19 janvier: Georges GOUTAL, domicilié à Lagane

23 février: Alain JANY, domicilié impasse des Clarines

7 mars: Dominique ESTAMPE, domiciliée lotissement Le Puech

4 mai: Henriette LALO, épouse Marcel BARRAL, domiciliée rue Eustache de Beaumarchais

3 juin: Josette VALET, veuve Jacques LE GOFF, domiciliée rue de la Châtaigneraie

10 juillet: Henri OUILLADE, domicilié rue du Colombier

31 juillet: Marguerite LACIPIERE, veuve Raymond BLANQUET, domiciliée rue du Fossé

1er août: Thérèse BRONAC de VAZELHES, veuve Géraud de BONNAFOS, domiciliée à Lamothe

6 août: Renée ESPEYSSE, veuve Léon PUECH, domiciliée à La Rouquette

26 septembre: Anne-Marie OLIVIER, veuve Max LAERI, domiciliée au Colombier

29 septembre: Maurice VIGIER, veuf Tiruwork TEGENAY, domicilié Chemin du Claux

1er décembre: Marie-Louise FELGINES, veuve René BARRES, domiciliée Chemin du Claux

## Agenda des Manifestations

Retrouvez l'agenda des manifestations sur [www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr) =>



Quand ?	Qui ?	Quoi ?
samedi 17 février	Les Seniors	Quine de l'association
samedi 17 mars	Calvinet Patrimoine	L'assemblée générale suivie d'un repas spectacle
mercredi 28 mars	Les Seniors	Sortie Stockfish
samedi 31 mars	Communauté de communes	Spectacle de Pierre-Emmanuel Barré
dimanche 15 avril	Les Seniors	Voyage Toscane jusqu'au 22 Avril
dimanche 22 avril	Pétanque	Challenge Haymos
vendredi 27 avril	APE	Soirée Chants
samedi 28 avril	Calvinet Patrimoine	Quine de l'association
dimanche 6 Mai	Serfouette	Echange de graines et de plants
samedi 23 juin	Pétanque	Challenge Alain Jany-André Soubrier
dimanche 1 juillet	APE	Fête des écoles
vendredi 13 juillet	Comité d'animation	Repas dansant choux -farcis
samedi 14 juillet	Pétanque	Concours
samedi 14 juillet	Comité d'animation	Pique-nique géant au Puech
dimanche 15 juillet	Comité des fêtes	Soirée tapas et retransmission sur grand écran de la finale de la coupe du monde de Foot
dimanche 22 juillet	Les Seniors	Kermesse et repas dansant
samedi 28 juillet	USHC	Fête du foot
dimanche 29 juillet	Serfouette et Cie	9ème marché Bio
samedi 4 août	Comité des fêtes	Fête patronale jusqu'au 5 août
samedi 25 août	Pétanque	Concours et tirage de la tombola



# Le compteur Linky

Le compteur Linky fait couler beaucoup d'encre. certains y voient une nuisance sanitaire, capable d'agir gravement sur nos organismes, d'autres le considèrent comme un nouvel espion dans nos maisons, et d'autres y voient un progrès technologique nécessaire pour une meilleure gestion de notre consommation énergétique.

Comment s'y retrouver?

Les données disponibles sont nombreuses. une simple recherche du mot clé linky remonte 23 millions de résultats sur internet. Impossible de compiler toutes ces données.

## Linky c'est quoi ?

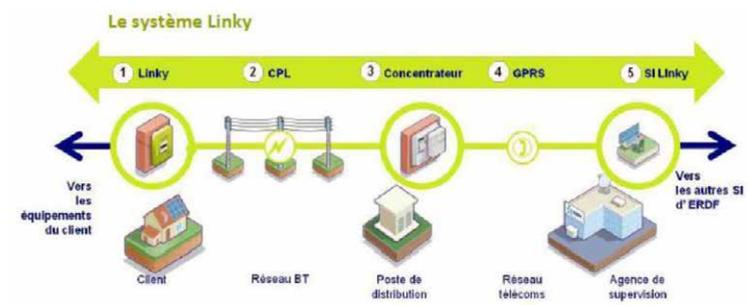


illustration du fonctionnement du réseau de télé-relève d'Enedis - source : Enedis

C'est un compteur de consommation électrique capable de transmettre les données à un serveur informatique via l'alimentation électrique du foyer. De fait il permet de mesurer avec une extrême précision les consommations électriques par foyer, ville, département, zone géographique etc...

Une source d'information d'une utilité capitale pour comprendre les habitudes de consommation électrique et prévoir les besoins de demain.

Ces données peuvent orienter des décisions stratégiques d'investissement massif vers une technologie de production d'énergie ou une autre. Plus localement, ces données peuvent permettre à un foyer d'identifier clairement un potentiel d'économie en analysant la consommation d'un vieux frigo qui se met en route ou du pic de consommation hivernal lié à une mauvaise isolation ou mauvais réglage d'une chaudière.

Ce nouveau compteur répond également à un besoin de modernisation des compteurs existants. Les normes de sécurité évoluant, ces nouveaux compteurs sont aussi des protecteurs de nos appareils électriques. En cas de surtension, le compteur est prévu pour stopper l'alimentation électrique du foyer afin de protéger les appareils électriques qui «crâment» régulièrement : box internet, chauffe-eaux, plaques électriques, téléphones...

**La nuisance sanitaire** en question est liée à la connexion du compteur au réseau électrique. Jusque là, rien de neuf, si ce n'est qu'il utilise le réseau électrique pour transmettre des données de consommation à un serveur informatique de stockage des données. La transmission utilise la technologie du courant porteur de ligne : CPL. Cette technologie est utilisée pour permettre par exemple de connecter sa télévision avec sa box internet sans tirer un câble direct reliant les deux appareils. Cette transmission de données s'opère une fois par jour entre minuit et six heures du matin. Le graphique ci contre situe le champ magnétique du compteur linky parmi d'autres objets de la vie courante pour se faire une idée de la nuisance - série de mesures réalisées par l'ANSES ( Agence Nationale de Sécurité Sanitaire). Ils concluent cette série de mesure par

*«En résumé, l'exposition créée par le concentrateur est comparable à celle créée par un téléphone mobile, mais l'usage n'est pas le même. En effet, le téléphone est proche voire en contact avec le corps, induisant une exposition potentiellement plus importante que pour les concentrateurs pour lesquels l'antenne est intégrée à une armoire industrielle.»*

**Nuisance à la vie privée :** la collecte de données de consommation s'avère être une information qui relève de notre vie privée. Cette information de consommation est cependant utile pour établir une facturation alignée à notre consommation. C'est une collecte comparable à notre consommation de téléphone, d'eau, ou tout autre consommation liée à un abonnement.

En tout état de cause, toute collecte de données de la vie privée fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) qui a notamment une mission de contrôle et sanctionne si besoin les infractions à ce sujet.



Figure 12 : les termes de la controverse autour du respect de la vie privée et de la sécurité des données

**Progrès technologique :** Effectivement, c'est moderne, connecté, intelligent, capable de protéger mon installation électrique des surtensions et capable de fournir un graphique détaillé de la consommation électrique mois par mois, jour par jour, heure par heure, à la demande.

**Les conclusions** des différentes expertises décrivent des nuisances similaires aux appareils électriques courants types écrans de TV, d'ordinateur ou plaques à induction par exemple; cf rapport de l'ANSES pour les comparatifs, les technologies sont déjà connues et utilisées dans notre quotidien. Le CRIIREM préconise un nouveau protocole de mesure pour pouvoir se positionner sereinement sur la question.

L'avis de la rédaction est qu'on ne vit pas à 30 cm de son compteur Linky contrairement à lorsque nous faisons la cuisine, réchauffons un plat au micro ondes ou lorsque nous passons un appel avec un mobile.

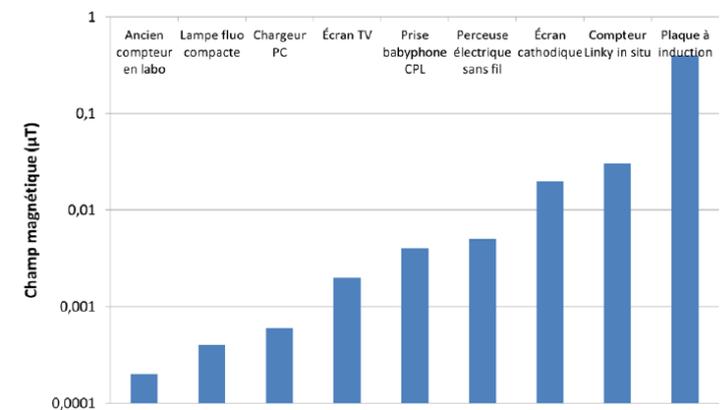
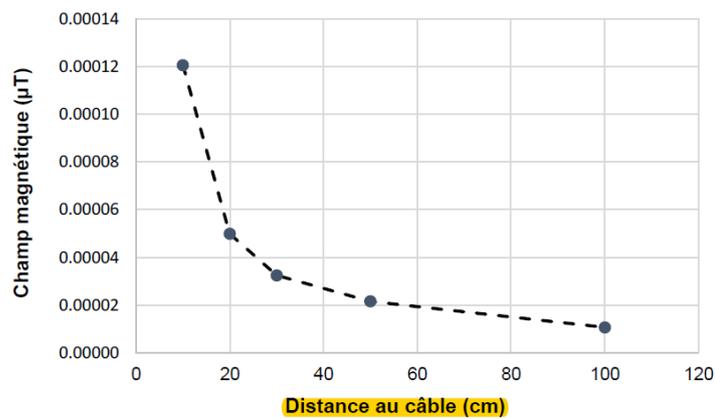


Figure 4 : comparaison des niveaux de champ magnétique à 30 cm d'un compteur Linky avec d'autres équipements domestiques



Probablement, les ondes électromagnétiques ont encore des choses à nous révéler sur leurs impacts sur notre santé, mais Linky ou pas, nous ne sommes tout de même pas souvent exposés à nos compteurs électriques. Vu les niveaux de rayonnement mesurés actuellement, il y a d'autres appareils à bannir de notre quotidien, avant d'incriminer Linky. En revanche, l'analyse des données peut véritablement permettre des économies d'énergie, de faire les bons choix en matière d'investissement dans des outils de production d'énergie, et de mieux servir les consommateurs d'électricité que nous sommes.

A. P

Sources :

<https://www.inc-conso.fr/content/compteur-linky-et-donnees-personnelles>

Evaluation de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques émis dans les logements par les compteurs communicants d'électricité Linky - rapport final du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment de janvier 2017

www.criirem.org centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants

rapport de l'ANSES : Exposition de la population aux champs électromagnétiques émis par les « compteurs communicants »

Enedis.fr

## Le saviez vous ?



Pourquoi y a t il toujours un kit oreillettes dans les emballages de téléphone portable ? On ne s'en sert quasiment jamais et ils finissent la plupart du temps au fond d'un tiroir...

Flashez le QR code avec votre portable et retrouver quelques recommandations de l'organisme criirem sur le site, accros du portable et âmes sensibles, s'abstenir !

La Loi Grenelle 2 a mis en place l'obligation de fournir avec chaque téléphone une oreillette filaire et en a interdit la publicité pour les moins de 12 ans ...



## PERTURBATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT



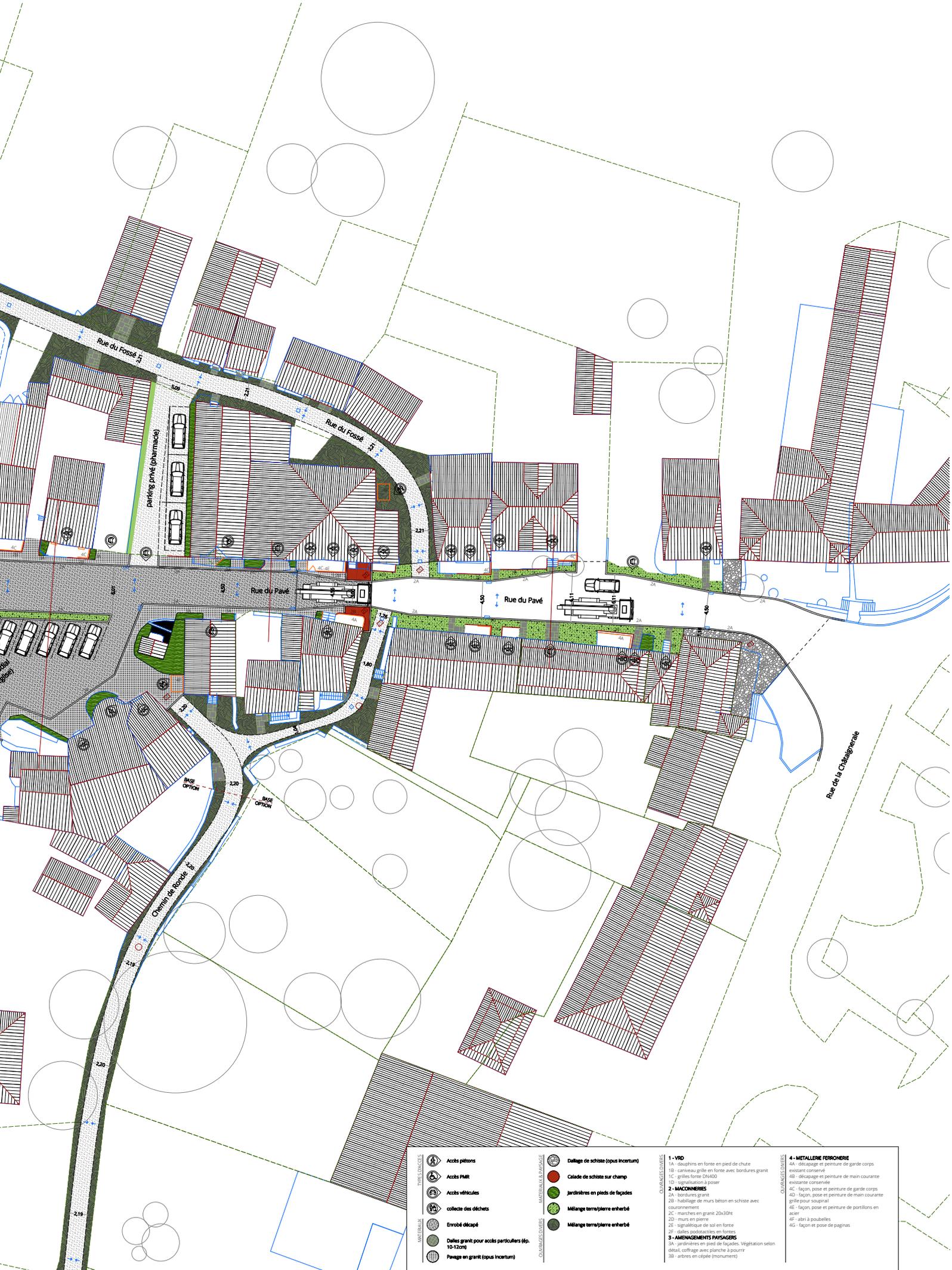
Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes

De nombreux débris, comme des lingettes, transitent par les canalisations et arrivent à la station d'épuration, perturbant le bon fonctionnement de cette dernière.

Nous comptons sur votre civisme pour destiner ce type de débris au tri sélectif.







SYMBOLS	LEGEND
	<b>Acès piétons</b>
	<b>Acès PMR</b>
	<b>Acès véhicules</b>
	<b>collecte des déchets</b>
	<b>Enrobé décapé</b>
	<b>Dalles granit pour accès particuliers (p. 10-12cm)</b>
	<b>Pavage en granit (opus incertum)</b>
	<b>Dallage de schiste (opus incertum)</b>
	<b>Calade de schiste sur champ</b>
	<b>Jardinières en pieds de façades</b>
	<b>Mélange terre/pierre enherbé</b>
	<b>Mélange terre/pierre enherbé</b>

1 - V.D.	4 - METALLERIE FERROVERIE
1A - dalage en fonte en pied de chute	4A - closoir et peinture de garde corps existant conservé
1B - cariveau grille en fonte avec bordures granit	4B - closoir et peinture de main courante existante conservée
1C - grille fonte (D1400)	4C - façonn, pose et peinture de garde corps
1D - signalisation à poser	4D - façonn, pose et peinture de main courante grille pour rouleur
2 - MACONNERIES	4E - façonn, pose et peinture de portillons en acier
2A - bordures granit	4F - abri à poubelles
2B - habillage de murs béton en schiste avec couronnement	4G - façonn et pose de paginas
2C - marches en granit 20x30h	
2D - murs en pierre	
2E - signalétique de sol en fonte	
2F - dalles polyesteriques en formes	
3 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS	
3A - jardinières en pied de façades. Végétation selon détail, collage avec planche à pointer	
3B - arbres en cotype (monument)	



Durant l'été, la compagnie Les Cailloux Brûlants a eu le plaisir de jouer en juillet une «Balade contée» dans le jardin de Marie-France et Philippe Guiu lors du marché bio et artisanal de Calvinet, organisé par l'association Serfouette. Nous y avons parlé de la naissance poétique des fleurs, des fruits et légumes, des insectes et des arbres.



Puis nous avons continué de voyager en août, cette fois en Afrique Noire avec le spectacle de contes «Le Pétrichor» joué sur la place de Calvinet, en remerciement du prêt de la salle des fêtes en octobre 2016, où nous avons pu faire une première résidence de création.

Durant l'hiver, la compagnie Les Cailloux Brûlants a présenté «Poucette», une adaptation du conte d'Andersen, lors du marché de Noël de Calvinet.



La comédienne Cécile Demaison retrouvera cette année avec joie les enfants du RPI Calvinet-Mourjou : à partir de mars 2018, elle montera aux côtés de Sébastien Segret une pièce de théâtre avec les CM1-CM2 afin de présenter ce spectacle lors du Festival d'Expression Infantile qui aura lieu en mai 2018 au Théâtre d'Aurillac.



## Calvinet Patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine

Le 15 juillet, dans notre église, un concert a été donné dans le cadre « Estivités et clochers » de l'agenda culturel du département.



Un trio baroque composé d'une flûtiste, d'un violoncelliste et d'un guitariste nous ont interprété, avec beaucoup de délicatesse et de sensibilité, des œuvres de Bach, St Saëns, Fauré, Shubert.

Un concert très apprécié, que les spectateurs ont prolongé par plusieurs rappels avant de rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié.

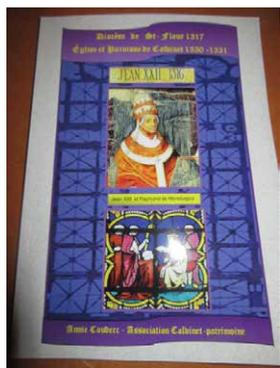
Lors des fêtes patronales de Calvinet et Cassaniouze, notre association a proposé, comme chaque année, un vide-greniers pour que chacun fouille à sa guise...



18 et 19 septembre. Les journées du patrimoine se sont étalées sur deux jours.



« Calvinet d'hier en Carladès »



!!E pape Jean XXII

Samedi, une exposition d'outils anciens a permis aux jeunes de faire connaissance avec les travaux et la vie souvent rude de leurs ancêtres. Les photos anciennes des échoppes, boutiques, ateliers, magasins ont donné l'occasion aux plus âgés de retrouver leur passé. Dimanche, Monsieur Meyronneinc, professeur d'histoire, nous a présenté une conférence très documentée sur la création du diocèse de St Flour par le pape Jean XXII. Annie Couderc a complété cet exposé par la présentation de deux de ses livres, l'un consacré à l'histoire de Calvinet, l'autre consacré au pape Jean XXII et à Raymond de Monstuejou, le premier évêque de notre diocèse.



Ces deux journées instructives et culturelles se sont terminées par un apéritif très convivial.

Le 16 octobre, à l'occasion de la fête communautaire des potirons, Calvinet patrimoine a tenu un stand garni de divers produits traditionnels et originaux. Le soleil était de la partie...ce fut une journée sous le signe de la gaité et de la bonne humeur.

Le 3 décembre a été, pour notre association, une journée commémorative, une journée de la mémoire et du souvenir. Une stèle est érigée dans notre cimetière en l'honneur des soldats disparus. Avec patience et persévérance,



Annie Couderc a recensé les noms des soldats de notre village morts au combat dont on ne retrouvait les sépultures. Justice et honneur leur sont désormais rendus.

Pour l'inauguration de ce lieu de mémoire et pour rendre cet hommage officiel, étaient présents : Jean-Philippe Aurignac, secrétaire général de la préfecture, le lieutenant-colonel Emmanuel Guillou, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Cantal, le chef d'escadron Patrice Magnier, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Aurillac, Vincent Descoeur député, Nelly Grandjean, responsable de l'ONAC, Pierre Lheureux délégué général du Souvenir Français, messieurs les porte-drapeaux et messieurs les maires du canton, les conseillers municipaux de Calvinet, des enfants de la classe de monsieur Segret, les responsables et adhérents de l'association Calvinet- patrimoine et de nombreuses personnes du village.

La plaque et la stèle furent dévoilées par les autorités, puis vinrent les discours de Pierre Lheureux délégué général du Souvenir Français, et de François Danemans, maire de Calvinet.



Quatre élèves (Yannis Fleys, Camille Couderc, Martin Laborie, Pauline Terrier) firent la lecture des textes, préparés par Annie Couderc et firent vivre, à partir d'extraits de journaux de marche, le parcours et le dernier combat de ces valeureux soldats. Puis ces jeunes se trouvèrent au côté des autorités pour le dépôt des gerbes de fleurs, sonnerie aux morts, minute de silence. . . , suivis de la Marseillaise, avec la présence de très nombreux drapeaux, représentant chacun une commune du canton.

Josette Bonnet présidente présenta l'association Calvinet Patrimoine et ses actions et remercia les autorités présentes pour leur participation à cet hommage.

Monsieur Lheureux nous parla du Souvenir Français et des actions réalisées comme la réfection de monuments aux morts, l'aide financière pour des classes voyageant vers un lieu de mémoire.

Après la cérémonie, à la salle des fêtes, la municipalité offrit aux participants, un vin d'honneur avec buffet aux spécialités auvergnates. Ce fut un moment très convivial.

L'association Calvinet - Patrimoine remercie sincèrement Pierre Lheureux pour son écoute, pour le projet et la concrétisation de celui-ci, François Danemans maire et son conseil municipal pour la cession de la petite parcelle, l'autorisation de l'entretien de la tombe du soldat Plantecoste et pour leur soutien, ainsi que les membres du souvenir Français, venus de Leucamp et de Maurs, les agents communaux, en particulier Hubert Molénat, les conseillers municipaux François Lissac et Philippe Chabut, qui ont participé aux aménagements du lieu.

Sans oublier les personnes qui avaient préparé les plateaux pour le buffet et le vin d'honneur.

Le tarif de la carte d'adhérent reste inchangé et fixé à 10 euros.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 17 mars 2018 suivie d'un repas spectacle.

Samedi 28 avril quine de l'association.



LES SENIORS DE CALVINET

Déclaration préfecture du 19/06/1998 sous le N° : 3 285

## Les Seniors : Activité des Seniors 2ème semestre 2016

### 23 juillet : Kermesse des Seniors

Le matin, vente des produits fabriqués par les adhérents. Comme chaque année on fabrique plus de produits et il n'y en a jamais assez puisque tout est épuisé dès 11 heures. Après le repas préparé par Louis-Bernard Puech, spectacle de théâtre avec la troupe théâtrale de Sainte-Colombe. Un grand moment plein d'humour, de sourire et de poésie, avec des saynètes originales.

### 5 septembre : Finale de nos Seniors boulistes

Rencontre à Saint-Flour des équipes finalistes auvergnates à la coupe de pétanque organisée par Génération Mouvement. Une de nos équipes termine Vice-championne d'Auvergne avec la triplette : Daniel Lissac, Louis-Marie Gaston et Raymond Vigier. Les 4 parties ont été gagnées et le classement final s'est joué au goal-average. Bravo à nos joueurs de pétanque.

### 6 octobre : Sortie d'automne

Regroupement pour un covoiturage afin d'aller visiter l'entreprise TEIL à Arpajon-sur-Cère. Nous avons été très bien accueillis par les membres de la famille Teil, et la visite a été extrêmement intéressante et très instructive sur la filière de recyclage des déchets. Repas à L'Orée du Bois à Lacaze, puis visite de la Maison des Mineurs à Leucamp.

### 12 octobre : Sortie au Garden Palace



Déjeuner-spectacle au Cabaret « Le Garden Palace » à Le Crest (proche de Clermont-Ferrand). Nous avons été accueillis avec beaucoup de chaleur et de gentillesse par Guylaine Laur la responsable et chanteuse vedette du Cabaret. 5 heures de spectacle non-stop. Chant, danse, illusionniste, effeuilleuse, humoriste et des danseuses magnifiques. Nous n'avons pas vu le temps passer. Cette sortie a été complétée par le groupe des seniors de Leynhac.

**Samedi 25 novembre 2017**- Assemblée Générale

60 adhérents ont assisté à cette réunion. Le quorum est atteint (118 adhérents). François Danemans, maire de Calvinet, était présent.

Une minute de recueillement à la mémoire de nos adhérents disparus Alain Jany et Lucienne Lissac, ainsi que Georges Goutal, Lecture du rapport moral et financier de l'année 2017, tous deux acceptés à l'unanimité.

Tous les objectifs proposés lors de l'AG 2016 ont été respectés et même au-delà. A renouveler le rapprochement avec les clubs voisins : Montsalvy pour le voyage en Camargue et Leynhac pour la sortie Garden Palace. Ces sorties avec les clubs des villages voisins sont à renouveler, car cela permet de faire baisser le coût financier des sorties, et de nouer des liens inter-clubs.



4 élus doivent être renouvelés au sein du Conseil d'administration :

Annie Galliou - démissionnaire  
Thérèse Bru - sortante  
Jean Pierre Poulhes - sortant  
Yvonne Soubrier - sortante

Les 3 membres sortants se représentent et 2 nouveaux membres entrent au Conseil :

François Gailhac  
Josette Mercadier,

ce qui porte à 13 le nombre des élus au Conseil d'administration.



Lors de la réunion du nouveau conseil d'administration, le nouveau bureau a été élu :

Josette Mercadier, Présidente  
Pierrette Martory, Vice-présidente  
Louis-Marie Gaston, Trésorier  
Odile Martory, Trésorière adjointe  
Yvonne Soubrier, Secrétaire  
René Malbos, Secrétaire Adjoint  
François Gailhac, membre

Nous avons distribué les colis de Noël auprès de nos aînés adhérents courant décembre.

**Projets pour 2018 :**

Samedi 17 février Quine annuel  
Mercredi 28 mars Sortie Stockfish  
15 au 22 avril Voyage Toscane

*C'est avec beaucoup d'émotion que je quitte le poste de Présidente. Cette position m'a permis de mieux vous connaître et j'ai découvert des personnalités très attachantes. C'est ainsi que je garde une pensée affectueuse pour Georges Goutal qui nous accueillait chaque année pour notre pique-nique.*

*Grâce à vous tous, une partie de mon cœur restera toujours à Calvinet et j'essaierai d'y revenir aussi souvent que possible.*

*Cette association fonctionne grâce aux membres du Conseil d'Administration, et je tiens à les remercier pour leur soutien et leur travail.*

*Je vous embrasse tous très affectueusement.*

Annie Galliou



En septembre 2017 s'est tenue l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Calvinet.  
Un nouveau bureau a été élu, nous sommes heureux de vous le présenter :

Co-Présidence : Marion COUDON et Christophe CAMBRAYE

Trésorier : TAULE Jean-Luc

Vice trésorier : GINIOUX Laurent

Secrétaire : Emilie CAMBRAYE-LAVIGNE

Vice-secrétaire : Françoise VIGIER

Voici également le calendrier 2018 :

En avril ou mai : soirée repas dansant

Dimanche 15 juillet : Soirée tapas et retransmission sur grand écran de la finale de la coupe du monde 2018

4 et 5 août 2018 : fête patronale



Toute l'équipe du Comité des Fêtes en profite pour vous souhaiter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit pétillante, heureuse et surprenante...

## Pétanque



Samedi soir, le 18 novembre 2017 à 18 heures, avait lieu à la salle des fêtes de Calvinet l'assemblée Générale de Calvinet Pétanque.

La presque totalité de l'effectif était présent à cette AG, le président André Blanc a pris la parole pour passer en revue les différentes manifestations de la saison écoulée, et demandé l'approbation de tous pour continuer dans le même esprit pour 2018.

Notre trésorier Louis Marie Gaston nous a détaillé les dépenses et les rentrées 2017, et il en ressort un bilan en équilibre.

Le bureau a été reconduit, à savoir:

Président : André Blanc

Vice président : Gaston Bouquier,

Secrétaire : Michel Duran,

Secrétaire adjoint : Julien Lissac,

Trésorier : Louis Marie Gaston,

Trésorier Adjoint : François Gailhac.



**Questions diverses:** la possibilité de faire un auvent au boulodrome, des demandes de subventions, et d'autres sur l'aménagement des abords du terrain, et l'arrivée des plusieurs nouveaux joueurs pour étoffer l'effectif actuel.

Pour 2018 des dates à retenir :

Courant janvier une réunion dans l'optique de se répartir dans les différents championnats, vétérans, 55ans, championnat du Cantal, et autres (quand nous aurons reçu le calendrier officiel des manifestations par Comité du Cantal), Samedi 22 avril challenge Haymos, samedi 23 juin challenge Alain Jany-André Soubrier, 14 juillet concours,

samedi 25 août concours et tirage de la tombola, d'autres dates sont encore à définir. La soirée se termina dans une très bonne ambiance à l'Auberge de Mourjou.



# ADMR



L'association ADMR du Haut Célé, est au service des familles pour la garde d'enfants, des personnes âgées, en situation de handicap, ou au retour d'une hospitalisation, aide et accompagnement, elle assure, également, le portage de repas à domicile. Elle emploie environ 30 personnes pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses, compte tenu d'une population vieillissante et la volonté de continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible, désir bien légitime.

Le 23 septembre a été organisé une journée portes ouvertes dans le cadre de la semaine de l'ADMR. Cette manifestation avait plusieurs objectifs et a été surnommée "Le café de l'emploi", en raison de notre préoccupation du moment qui était le recrutement de personnel aidant. C'est chose faite. De nombreuses salariées étaient présentes



pour parler de leur travail ainsi que la responsable RH de la fédération.



En second lieu, faire connaître notre service du portage de repas sous vide à domicile. Etaient présent notre livreur avec son véhicule réfrigéré.

Vincent sillonne la campagne sur un secteur très étendu, 13 communes avec plus de 8000 repas par an et plus de 20000 kms parcourus. Sa visite, trois fois par semaine, est fort appréciée de nos usagers, il est un lien social, il

rompt l'isolement. Vous pouvez rencontrer Vincent Capredon lors de ses permanences le mardi à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy de 10h à 12h et le jeu-

di au bureau ADMR de Calvinet de 14h à 16h, ou le

contacter au 06 81 46 42 72.

Notre troisième objectif était de faire connaître notre association et de motiver nos visiteurs à nous rejoindre pour étoffer notre conseil d'administration. Vous avez du temps libre, le sens du social, vous aimez le contact, vous avez de l'expérience du monde associatif, des connaissances dans un domaine en particulier, devenez bénévoles et venez nous épauler.

Vous bénéficiez des services de l'association, vous êtes sympathisants de notre action, soutenez-nous en devenant adhérents. Vous serez convoqués à l'assemblée générale annuelle et informés du fonctionnement interne, des activités et du résultat financier.

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée cette matinée, de nombreuses personnes sont venus nous rendre visite, elles ont été accueillies autour d'un café et petits fours. Opération à renouveler, rendez-vous à la prochaine édition 2018.

En attendant, vous pouvez nous contacter, Anabelle répond à vos appels et prend vos messages au 04 71 49 69 94, elle vous accueille les Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30

Les bénévoles sont également à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos préoccupations.

Le 14 décembre, à l'issue d'une réunion de travail rassemblant tout le personnel salarial et les membres du Conseil d'Administration, on a fêté Noël autour d'un buffet bien garni, accompagné de quelques bulles et chocolats. Notre présidente, Madame Frébourg, a remercié chaleureusement Simone Carrière pour le travail accompli au service des usagers depuis près de 17 ans et lui a souhaité une bonne et longue retraite. Ses collègues de travail et l'association ont souligné ce bon moment par quelques présents.

Notre prochaine rencontre se fera autour de la galette le 20 janvier pour l'échange traditionnel des vœux de tous les acteurs de l'association : salariés et bénévoles. Moment privilégié pour consolider les liens et les discussions dans une ambiance agréable.

L'ensemble du conseil d'administration et tout le personnel de l'ADMR du Haut Célé vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018, que cette nouvelle année vous soit douce et agréable et remplie de solidarité et de compassion.





Au cours de l'année 2017, Babeth a maquillé lors de nombreuses manifestations pour différents organismes ... Si l'association a de fidèles organisateurs comme la Commune Libre de Belbex, l'A.P.E. de Reilhac, le Comité des Fêtes de Parlan, CEZAM Auvergne, l'Amicale du Personnel du Conseil Départemental 15, l'association SEN'NOIX, la mairie d'Entraigues-sur-Truyère, la mairie des Saintes-Maries de la Mer ... elle s'est fait connaître aussi cette année par le Crédit Mutuel du Massif Central en allant maquiller dans les agences d'Aurillac et de Mauriac mais aussi au Château de la Moissetie à Aurillac dans le cadre de l'assemblée générale des caisses locales. L'auberge L'Atelier Gourmand des Voyageurs à Cassaniouze a également fait appel à ses services en proposant de colorer la fête du village en septembre, la fête des potirons en octobre et leur animation de Noël en décembre ! Dans le cadre de leur journée annuelle sur le thème d'Halloween, la mairie d'Aurillac a également bénéficié de ses prestations ainsi que de nombreux nouveaux comités d'entreprise sur Aurillac (Centres des Impôts, AURIPLAST, SYLAB) et SAEM LIORAN DEVELOPPEMENT. Que soient remerciés tous ces organisateurs qui permettent de faire connaître l'association et par là-même Calvinet !

Mais la commune n'est pas en reste elle aussi !!!! ... loin de là même !!!! ... le Comité des Fêtes, l'association SERFOUETTE et le Comité d'Animation sont aussi très fidèles à l'association !!!! et c'est ainsi que Babeth a toujours le plaisir de venir colorer les manifestations sur la place de son village ... le marché bio fin juillet, la fête du village au mois d'août et le marché de Noël en décembre ! que tous les membres de ces trois associations soient vivement remerciés... ils vous offrent vos maquillages et ils contribuent eux aussi à la bonne marche de L'Atelier !



Par ailleurs, en novembre, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, Babeth s'est transformée, comme en 2016, en clown Zéé ! Pour la bonne cause et pour le bonheur des enfants, elle a répondu présente à l'U.N.I.C.E.F. en se « produisant » (ha !! ha !!!) bénévolement au Centre des Congrès d'Aurillac.

Mais L'Atelier de Marguelzé'ARTS ce sont aussi des ateliers créatifs pour enfants, adolescent(e)s, adultes avec, là aussi, de fidèles « clients » ! Il a proposé, au cours du dernier trimestre 2017, un atelier Halloween avec la confection de masques des plus terrifiants !!!!



Ça se passe comme ça à l'Atelier de Marguelzé'ARTS ...  
← avant                      après →



Et un atelier en vue de préparer Noël ... au total 8 petits créateurs, créatrices de 5 à 13 ans ont partagé un moment amusant et ont surtout fait preuve d'une imagination débordante !!!! ... merci aux participants de Calvinet ... il faut aussi noter la présence de participants venus des communes environnantes ... Mourjou, Leynhac, Lafeuillade-en-Vezie, Lacapelle Del Fraisse, Montsalvy et même plus loin ... Reilhac et encore plus loin ... Saint-Etienne du Grès dans le 13 et Damville dans le 27 pour les petits touristes venus pour les vacances de la Toussaint !!!! Merci et bravo à tous !!



← avant

après →



L'Atelier de Marguelzé'ARTS souhaite **une excellente année 2018** à vous tous ... et n'oubliez pas ... « Vous ne pouvez pas épuiser la créativité, plus vous en utilisez, plus vous en avez » Maya Angelou.



# Union sportive du haut-Célé



Nous revoilà engagés pour une nouvelle saison sportive.

L'équipe 1ère entraînée par Jean MAFFRE, évolue toujours cette année en promotion « départemental » (poule A) et l'équipe réserve en division 2 « départemental » (poule D).

L'effectif est à peu de choses près identique à la saison précédente. Nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes joueurs Gaëtan GOUTEL, Arnaud DELBOUVRY, Clément LABRUNIE, Remi LOUBIERE, Franck ROUQUET et le retour de quelques anciens joueurs.

## PROMOTION-DÉPARTEMENTAL 3

Phase		Poule	
PHASE 1		POULE A	
RÉSULTATS	AGENDA	CLASSEMENT	CALENDRIER
Pl	Equipe	Pts	Jo G N P F BP BC Pé Dif
1	VEZAC C.S.	20	8 6 2 0 0 22 4 0 18
2	MURAT U.S 3	12	8 3 3 2 0 15 12 0 3
3	HAUT CELE U.S.	12	8 4 0 4 0 13 18 0 -5
4	LA GARDE LOUBARESSE	12	8 3 3 2 0 9 7 0 2
5	ENT.S. VITRAC-MARCOL	11	8 3 2 3 0 20 17 0 3
6	CERE ET LANDES U.S.	11	8 3 2 3 0 13 10 0 3
7	SUD CANTAL FOOT 2	11	8 3 2 3 0 17 24 0 -7
8	F.C. MINIER	10	8 3 1 4 0 16 16 0 0
9	ST GEORGES SP 2	9	8 3 0 5 0 15 18 0 -3
10	A.S. CEZENS	4	8 1 1 6 0 13 27 0 -14

Nous déplorons toujours un manque d'encadrants pour suivre nos équipes. Je profite de ce bulletin pour encourager ceux qui le désirent à rejoindre l'équipe dirigeante du club.

Le bureau élu est le suivant:

**Président :** Damien Souquière / **Trésorier :** Yannick Lavaissière / **Secrétaire :** Frédéric Bouquier

Côté terrain, les résultats de cette première moitié de championnat sont satisfaisants pour l'équipe une et à améliorer pour l'équipe réserve.



L'équipe fanion évolue dans une poule très équilibrée de 10 équipes. Après 8 journées de compétitions, les équipes classées entre la 2ème et la 9ème place se tiennent à 3 points seulement.

L'équipe réserve compte 2 victoires, 0 nul et 6 défaites. Elle se classe 8ème sur 9 équipes. Nous vous encourageons à nous suivre les dimanches après-midi sur les terrains de Cassaniouze, Calvinet et Mourjou.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les membres du club lors de notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous faisons à nouveau appel à votre générosité pour soutenir le club de foot. Bonne année 2018 à tous.



## Tennis Club

L'assemblée générale s'est tenue le 6 janvier 2018

Le bilan de la saison est en demi-teinte : un peu moins de licenciés en 2017 et le mini tennis a connu une fréquentation plus faible. Seulement une quinzaine d'enfants ont suivi les cours du début mai jusqu'à fin juillet,

Le stage de tennis du 7 au 11 août, toujours animé par Marie Laure Piganiol D.E, a clôturé la saison.

La convention Pass-Cantal a été renouvelée avec le conseil départemental, ce qui permet à des enfants de participer à des activités saisonnières à tarifs réduits.

L'opération vente de gâteaux a eu du succès et sera renouvelée au printemps.

Nous remercions les bénévoles qui ont repeint les poteaux des deux courts, beaucoup de patience, d'heures, de coups de soleil et de bonne humeur mais le résultat est là !!!!

Le court n° 1 aura besoin d'un bon nettoyage au printemps.

Le court n° 2 quel avenir ? Nous allons nous rapprocher de la municipalité pour étudier les différentes options.

Nous programmons de replanter la haie avec des arbustes différents, et de redemander les subventions aux mairies, conseil général, communauté des communes, pour acheter du matériel éducatif.

Un sondage sera réalisé auprès des parents pour connaître la disponibilité des enfants, et proposer un choix d'horaires le samedi de 9 h à ..... 12 h ou de 14 h à..... 18 h.

Les cours si le temps le permet, débuteront plus tôt en avril.





## Comité d'animation

Samedi 8 juillet et 12 août le Comité a proposé à la vente tartes, pizzas cuites au four à bois, le jeudi 13 juillet 2017, à la salle des fêtes, repas/dansant choux-farcis préparés par les bénévoles et cuits au four à bois, une bonne animation conviviale. Le lendemain nous avons rendez-vous au terrain du Puech pour le traditionnel pique-nique géant du 14 juillet, suivi du concours de pétanque.



Mi-novembre l'installation des décorations de la place Jean Bonnefond mobilise bénévoles, artisans, agriculteurs qui donnent de leur temps, de leur savoir faire, mais aussi leur matériel pour mettre en place les différents décors. La forêt enchantée est toujours attractive pour les enfants à la tombée de la nuit, la magie des illuminations ajoutant à la féerie.

Le 14e marché de Noël, s'est tenu les 16 et 17 décembre, sous un ciel très peu clément, neige samedi matin qui rendait la circulation difficile et le public frileux. Le dimanche fut meilleur et les visiteurs

purent se rendre sur les nombreux stands sous les chapiteaux, et profiter des nombreuses animations organisées par le Comité d'Animation. Le samedi les enfants ont assisté au spectacle «les contes de Nounette», à la salle des fêtes, et les séances de maquillage réalisées par Elisabeth



Abiol, sous chapiteaux. Pour un prix modique, ils ont fait des tours de manège accompagné par l'orgue de Barbarie, les organisateurs pensaient que le manège serait beaucoup plus apprécié par nos jeunes mais le mauvais temps a ralenti les ardeurs.



Spectacles de rues animé par les échassiers et par la «compagnie Octves» très joliment grimés, circulant avec grâce au milieu des visiteurs. En fin de soirée la chorale de Montsalvy «si ça vous chante» nous a impressionné par son répertoire.

Le Père Noël, circulant en compagnie des rois mages et du Père fouettard, se sont prêtés aux séances photos et distribué des friandises aux enfants.

Dimanche dans l'après-midi, le groupe folklorique Les Véziens s'est produit devant un nombreux public. Les enfants profitaient du manège, et du spectacle «Les cailloux brûlants» sur le thème «poucette»

Une cinquantaine de commerçants proposaient des étals de fêtes avec foie gras, escargots, sanglier, charcuteries fines, confiserie, pâtisseries, vins, champagne, ... et des nombreuses idées de cadeaux.



Le feu de clôture a rassemblé un public nombreux pour un spectacle rare en cette saison

Le pot officiel de clôture a permis d'accueillir de nombreuses



personnalités et de nombreux élus.

François Danemans, maire, et Sylvain Bonnet, président du Comité d'Animation, ont tenu à souligner le travail des bénévoles.

## APE du RPI Calvinet/Mourjou

Nous voilà déjà en milieu d'année scolaire en cette fin janvier 2018. L'occasion pour les membres de l'APE de vous souhaiter une très bonne année et une excellente santé. La quasi-totalité des membres de l'ancien Bureau ayant démissionné en septembre 2017, un nouveau Bureau a été voté :

**Président** : Benoît Voreux

**Vice-Président** : Antoine Puech

**Trésorière** : Christine Lefebvre

**Vice-Trésorière** : Valérie Mazac-Couderc

**Secrétaire** : Perrine Meresse

**Vice-Secrétaire** : Sandrine Maury-Lasseron



Depuis le début de l'année scolaire, les enfants ont participé en premier lieu à la Fête des Potirons, à Cassaniouze. Ils ont pu défiler sur le char de la Commune décoré par les membres du Comité d'Animation de Calvinet. Les enfants étaient ravis de représenter leur école par une si belle journée. Rendez-vous pris à Ladinhac l'année prochaine !

Le week-end suivant, les 21 et 22 octobre, l'APE a traditionnellement tenu un stand de douceurs sucrées confectionnées par les parents et leurs enfants. Malgré une météo plus que maussade, les visiteurs ont été fidèles au rendez-vous en s'arrêtant pour une pause gourmande. Merci aux parents pour leur implication.

Le 26 novembre, vous étiez nombreux pour le Quine organisé par l'APE, à la salle des fêtes de Mourjou ! Ce fut « un carton plein » et les gagnants comme les perdants sont repartis enchantés de leur après-midi ! Les enfants se sont également bien amusés à « la garderie » proposée par Sarah Escot. Ils ont dessiné, chanté, dansé et se sont régalez de friandises !



La veille des vacances, les enfants ont fêté Noël à l'école avec un spectacle de marionnettes présenté par quelques mamans et la venue du très attendu Père Noël pour une distribution de friandises et cadeaux.

Les ventes ou manifestations organisées par l'APE vont servir cette année encore à financer de nombreux projets culturels et divertissants pour les enfants :

- Des sorties au cinéma
- Des sorties au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac et à Decazeville dans le cadre du festival Maurs-Mars
- Une sortie « neige » prévue le 30 janvier avec initiation escalade et luge pour les PS et MS, randonnée à raquettes et luge pour les autres cycles
- La participation aux rencontres sportives organisées dans le canton
- Une activité théâtre pour les CM1&2, avec l'accompagnement de Cécile Demaison (compagnie Les Cailloux Brûlants) et sous l'impulsion de l'instituteur de Mourjou, Mr Segret. L'objectif étant de monter un spectacle à présenter lors du Festival d'Expression Infantile d'Aurillac et de la fête des écoles



D'autres projets sont encore à l'étude : la venue d'un potier pour une activité manuelle, l'organisation d'une après-midi carnaval, etc...

L'APE reste une association ouverte à tous pour l'épanouissement de nos enfants, alors n'hésitez à nous rejoindre ou à nous faire part de vos remarques et idées !





Le dimanche 30 juillet 2017 a eu lieu le 8ème marché Bio et artisanal organisé par l'association Serfouette. Ce fut l'occasion



de découvrir les divers exposants, producteurs, artisans, artistes ou membres d'associations présents. Le CPIE proposait une information sur l'Ambroisie ainsi qu'une sensibilisation au jardinage « au naturel » en offrant des solutions à base de plantes pour le jardin. Le SMOCE présentait quant à lui des recettes naturelles de lessive ou de pâte à modeler. Une collecte des produits phytosanitaires était organisée afin de débarrasser les restes de produits chimiques de nos maisons et de nos jardins. Les déchets ont été transférés à la déchetterie afin qu'ils soient traités comme il se doit. Pour les plus jeunes, les traditionnels jeux en bois étaient à leur disposition. Les contes de Cécile Demaison ainsi que l'animation musicale du groupe « Amis'trad » ont également largement contribué à la bonne ambiance générale de cette manifestation. Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette fête !

de découvrir les divers exposants, producteurs, artisans, artistes ou membres d'associations présents. Le CPIE proposait une information sur l'Ambroisie ainsi qu'une sensibilisation au jardinage « au naturel » en offrant des solutions à base de plantes pour le jardin. Le SMOCE présentait quant à lui des recettes naturelles de lessive ou de pâte à modeler. Une collecte des produits phytosanitaires était organisée afin de débarrasser les restes de produits chimiques de nos maisons et de nos jardins. Les déchets ont été transférés à la déchetterie afin qu'ils soient traités comme il se doit. Pour les plus jeunes, les traditionnels jeux en bois étaient à leur disposition. Les contes de Cécile Demaison ainsi que l'animation musicale du groupe « Amis'trad » ont également largement contribué à la bonne ambiance générale de cette manifestation. Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette fête !



→ Cette année un système de prêt de gobelets recyclables ainsi que des poubelles facilitant le tri des déchets étaient mis à notre disposition gracieusement par le SMOCE. N'hésitez pas à les contacter pour vos diverses manifestations, c'est gratuit et c'est un geste de plus pour préserver notre environnement !

Voici la composition du bureau de l'association qui a été en partie modifié :

Caroline Marre Puech : **Présidente**, Philippe Chabut : **Vice président**, Christèle Besse : **Secrétaire**, Carole Puech : **Secrétaire adjointe**, Daniel Aurières : **Trésorier**, Hervé Terrisse : **Trésorier adjoint**.

Lucie Chabut, Huguette Lavigne et Marie-France Guiu ont quitté le bureau. Aussi, nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur investissement, leur disponibilité ainsi que leur énergie pour l'association.

Dates à retenir :

Le **dimanche 6 mai** un échange de plants/graines/ boutures, ouvert à tous, sur la place de Calvinet. Vous y serez les bienvenus pour échanger vos astuces et discuter jardinage au naturel.

Le **dimanche 29 juillet** : Marché Bio

Une projection du documentaire « Zéro phyto, 100 % Bio » est également en cours d'organisation pour le printemps.

**Info URBANISME** - Les conséquences du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sur les terrains  
Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), actuellement en cours d'élaboration au sein de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, se substituera, probablement dans le courant de l'année 2019, au plan d'occupation des sols de la commune.

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, a fait de la lutte contre l'étalement urbain un des axes majeurs de la planification, en renforçant les obligations des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme, en matière d'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et en leur imposant une analyse de capacités de densification dans leur rapport de présentation, les incitant ainsi à privilégier une intensification urbaine raisonnée à une extension de l'urbanisation.

C'est dire que les zones constructibles vont diminuer.

Les habitants de la commune sont donc invités à suivre de près l'élaboration du PLUI et le devenir de leur terrain. L'information sur l'état d'avancement de la procédure d'élaboration du PLUI se fait notamment par voie d'affichage, et sur le site internet. Une réunion publique avec le cabinet BONNET, en charge de l'élaboration du PLUI est envisagée.

Dès à présent, tout habitant de la commune peut porter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie, et ce aux heures d'ouverture au public les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Le plan provisoire des potentialités de construction est consultable en mairie.

Le diagnostic agricole et le PADDI sont consultables sur le site internet de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Montsalvy [www.paysdemontsalvy.fr](http://www.paysdemontsalvy.fr), onglet Urbanisme sur la page d'accueil.



Vous devez être loué, mon cher compatriote, non pour avoir écrit un livre de nouvelles (il y en a chez tous les bouquinistes, avec du talent qui déborde en vain de la boîte). Mais vous devez être applaudi pour avoir écrit un recueil de nouvelles locales. Vous avez eu l'élégant courage d'être Auvergnat en littérature, comme vous l'êtes dans la vie. Vous nous avez donné des contes d'autant plus français et d'autant plus littéraires, qu'ils sont plus chargés de l'âme et de l'accent auvergnats. Je ne sais pourquoi, en vous lisant, près des ruines de Vesta, dans ce décor romain où le soleil sans fin et les poussières éternelles sont également historiques ; je ne sais pourquoi, en vous lisant là, je ne voyais plus le décor sublime de Rome ou plutôt des trois Romes. Je voyais l'Auvergne, la nôtre, celle d'aujourd'hui et de toujours et aussi l'Auvergne romaine. Car sur notre sol glorieux le sang du vainqueur s'est mêlé au sang du vaincu, ailleurs que sur les champs de victoire et de défaite. L'Auvergne fut colonisée par le mariage, et quand nous lisons les Commentaires, nous ne savons plus, nous Auvergnats, qui nous devons aimer le plus, de Vercingétorix ou de César, car nous ignorons lequel des deux est notre ancêtre.

On ne saurait comprendre, sans l'avoir éprouvée, la joie profonde que donne la lecture d'un livre auvergnat parmi les splendeurs pourprées des vieux murs romains. En lisant l'histoire de vos Menettes je ne voyais plus à mes pieds le Tibre, sale jusqu'à l'insolence, mais la claire Jordanne : ce ne sont pas les limons qui la colorent notre chantante rivière ; avec un peu d'imagination nous pouvons croire que son cours est doré par les paillettes qui dorment sous ses cailloux, autant que par le soleil qui se reflète et se brise dans le flot courant. La vie provinciale a été plus intense, et plus terrible, et plus charmante en Auvergne que dans aucune autre province : Riom, ce Versailles d'avant Versailles ; Clermont, cette capitale de la plaine ; Aurillac, cette patrie du plus grand des papes ; Saint-Flour, ironique sur son rocher ; Mauriac, endormie au pied de la merveille romane ; Salers encore avec ses balcons et ses tourelles, toutes ces villes eurent leur société, leur aristocratie, leur bourgeoisie, leur peuple. Elles eurent leurs salons – et combien rivaux. Elles eurent leurs confréries – et combien empanachées de privilèges. Cette vie locale et curieuse était à demi-morte. Elle allait rendre son dernier soupir sous les persiennes closes du dernier salon de la rue du Collège. Le chemin de fer avait transformé toutes les villes provinciales en stations vers Paris, quand l'automobile a paru. L'automobile ressuscitera la vie des salons, comme elle fait sortir de leur sommeil les auberges de la grande route. Grâce à l'automobile, on pourra voisiner, mépriser le chemin de fer. Nous nous consolerons de ne savoir plus aller longtemps à cheval, comme nos grands-pères, dans leur habit vert, en allant en automobile sous des harnois kakis. Grâce à la bruyante machine, les vieilles demoiselles pourront ôter les housses de leurs fauteuils, remettre en mouvement le balancier d'or moulu, qui rend la vie à la vieille pendule (don du Roi, ma chère). Et le bal recommencera, comme au temps où les grelots des diligences matinales accompagnaient la dernière contredanse. A cette existence recommencée il faudra des chroniqueurs et des romanciers. Soyez un de ceux-là, mon cher compatriote : vous avez trop bien commencé pour ne pas continuer. Hier, toute la province lisait les romans parisiens. Demain, Paris lira les romans de province. On est las d'une littérature, internationale comme une Compagnie de wagons-lits, cosmopolite comme un Splendid-hôtel, parisienne comme la salade de Chinois, d'Anglais, d'Américains, de Russes et d'Allemands qui compose le Tout-Paris.

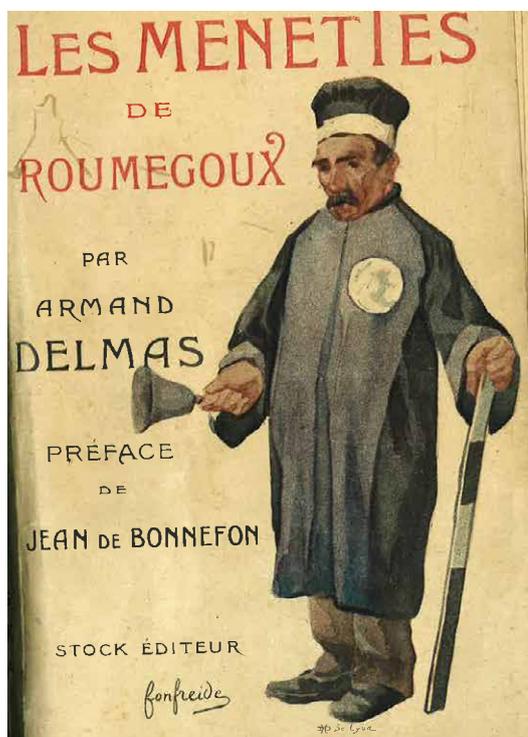
Soyons glorieusement Auvergnats et faisons aimer la terre auvergnate que nous aimons un peu trop en égoïstes : notre ami Ajalbert a courageusement donné le premier coup de pioche. Il a frayé la route en décrivant, avec le charme du poète et la précision du géographe, cette Auvergne sans pareille.

La ligne de nos montagnes décrit le plus harmonieux mariage de la terre et du ciel. Il est des unions plus éclatantes entre les Alpes et la nue, entre l'Apennin et l'Azur. Mais il n'y a pas d'union plus parfaite que celle du Puy-Mary bleu et de la nuée couleur de perle fondue, qui enveloppe le fin sommet aux matins de juin. Le ciel d'Auvergne n'est pas le ciel du nord, qui pèse sur les campagnes comme un bitume. Ce n'est pas non plus le ciel du midi, qui reste bleu même quand il pleure, comme les yeux d'une coquette. Madame Récamier, à qui manquaient tant de choses, prétendait que la mer seule manquait à l'Auvergne : la ligne de nos monts, vue de Vic, n'est-elle pas une vaste côte, une fière falaise sans tempêtes, sans deuils et sans brisants ?

Les montagnes d'Auvergne sont les plus belles du monde parce que, seules, elles ont la vie de l'art, comme elles ont la vie de nature. La fleur divine du roman pousse là haut près de la fleur divine du châtaignier. La tourelle du XIIème siècle monte aussi haut que le chêne issu du chêne druidique. L'Auvergne est supérieure à toutes les Alpes, à toutes les Carpathes, à toutes les Pyrénées, parce que l'Auvergne possède Notre-Dame du Port, Besse, Vassivière, Notre-Dame de Mauriac, Tournoël, Chateaugay, Pestel, Anjony et tant d'autres merveilles où la main de l'homme a fait son œuvre sous la main de Dieu.

Dans ces montagnes qui, de ravins en ravins, finissent en charmants vallons grands comme des coupes d'émeraudes, vous trouverez, mon cher compatriote, tous les sujets humains d'écrire. Le grave archéologue peut étudier





les voies, les thermes, les camps de la conquête romaine. Le Chrétien peut faire l'histoire de ce style roman auvergnat dont la courbe est celle d'un beau corps de femme incliné devant Dieu. Il peut décrire nos clochers singuliers qui ont soutenu des sièges et nos cloches légères, dont une au moins est la plus curieuse qui soit pendue dans un clocher : la cloche de Calvinet porte autour de ses flancs les noms accouplés de la Reine Margot et du duc de Valentinois, qui rachetèrent par ce don les heures d'amour adultère qui sonnèrent pour eux sous les voûtes de la petite chapelle. Le poète peut chanter l'Auvergne parce que ... mais le poète peut tout chanter pourvu qu'il ait du génie.

L'historien devra travailler longtemps avant d'avoir dressé la liste complète des grands hommes qui firent de grandes choses sur la terre auvergnate.

Enfin, le romancier peut trouver dans la vie Auvergnate matière aux cent romans qui sont les cent miroirs où le monde reflète son image.

Après le succès de ce livre-ci, mon cher compatriote, vous pourrez choisir lentement. Voulez-vous conter l'histoire d'un de ces enfants du peuple, à qui l'on n'apprit rien, si ce n'est à conquérir la vie. Il partit pour Paris ; il vendit un peu de vieux fer ; il en vendit beaucoup ; il en vendit tant qu'il laissa soixante millions aux héritiers de son nom. Vous direz

quelle force mystérieuse ramena toujours au pays ce majestueux parvenu, qui voulut dormir dans le cimetière de son village natal près des vieux parents. Voulez-vous une note plus gaie ? Racontez l'histoire de ce bon curé qui avait pour paroissiens excellents un honnête ménage d'enrichis. Le couple avait jadis quitté le pays pour être honnêtement, lui frotteur, elle concierge. On savait que les affaires avaient prospéré ; car le couple avait acheté de la terre. La femme était pieuse, car elle avait envoyé de Paris une statue de Saint-Antoine, en vrai plâtre doré. On savait que le couple tenait un hôtel et se faisait remplacer l'été par une gérante. Le bon curé donnait parfois à ses chers paroissiens des nouvelles du bon Saint-Antoine, qui souriait gentiment sur l'Autel. Mais, un jour, voici que notre curé lit l'annonce d'un train de plaisir si bon marché, si rapide que l'envie de voir Paris saisit notre homme à la gorge. Le train part le lendemain. Le curé boucle un sac de tapisserie, celui qui sert tous les deux ans pour monter à la retraite de Saint-Flour. Il n'hésite pas : il ira chez ses bons paroissiens, dans leur hôtel meublé dont il a l'adresse. Il espère bien qu'on ne lui fera pas payer la chambre. Il part ; il arrive Rue X.... sans s'annoncer, à cause du timbre qui coûte trois sous. Pas d'enseigne ; mais le numéro est très lisible. Que de glaces ! Il y en a partout : sur les murs, au plafond, le long de l'escalier. Il est midi ; tout dort.... Finissez, mon cher compatriote, cette histoire comme vous voudrez. Je ne suis pas romancier. Voulez-vous une histoire mondaine : rouvrez les portes à deux battants, maintenant closes, de ce charmant salon d'Aurillac, où pendant cinquante ans deux filles nobles et vertueuses surent réunir la meilleure société, la réunir et la garder, sans jamais rien donner à manger et en ne donnant à boire que l'eau tiède déguisée en thé. Je sais bien que les longs règnes mondains sont possibles en province, par la difficulté de remplacer les reines et parce que, dans la province, la mémoire des hommes garde l'admiration des pouvoirs détruits. Ce fut tout de même l'histoire d'un bel empire que celui des demoiselles de A.... Celle qui fut aimée fidèlement pendant quarante ans par un homme à qui elle ne donna jamais rien, pas même sa main à baiser, devait avoir une puissance dont on cherchait en vain à saisir le mot sur un front toujours lisse, dans des yeux aux cils d'airain. Et l'amoureux de ce salon n'était-il pas aussi digne de trouver son peintre ? J'ai toujours connu vieux ce marquis blaisant et saluant, qui était mon cousin et qui me paraissait être un portrait ambulante, un portrait sans perruque et sans poudre, mais avec l'habit bleu et le jabot de dentelle fanée. Il n'était ni riche, ni beau, ni spirituel, notre cher marquis de P.... Mais il était charmant ; la politesse avait en lui la force d'une vertu et il disait les banalités avec un blaisement si doux qu'il faisait paraître neufs les mots les plus usés. Le journal de ce parfait honnête homme qui tous les jours de sa vie alla, pendant quarante ans, chez les demoiselles de X.... sans les compromettre, tant le respect était au fond de son cœur, ce journal serait curieux à écrire, puisque le héros est mort sans l'avoir écrit. Que de portraits variés vous pourriez dessiner en passant : et, chose exquise, vous ne trouveriez pas une seule figure laide et méchante dans la longue galerie. L'Auvergnat ne devient méchant que quand il fait de la politique. Mais, alors, il ne va plus dans le monde. Au reste, il ne m'appartient pas de vous indiquer les sujets de vos livres futurs. Je ne suis à cette place que pour dire à tous le plaisir que j'ai pris à lire votre première œuvre de prose, parce qu'elle est écrite avec l'art de France et pensée avec le patriotisme auvergnat.

Rome, mars 1904, JEAN DE BONNEFON